

Marianne

Il s'agit d'une **figure allégorique qui personnifie la République française et ses valeurs**. Marianne est un important symbole républicain et une **icône de la liberté et de la démocratie**. Sous la **Révolution française**, plusieurs **images d'allégories personnifiées de Liberté et de Raison apparaissent**. Ces deux figures fusionnent en une seule : **une femme**, représentée assise ou debout, accompagnée parfois d'attributs comme le **bonnet phrygien et/ou la cocarde tricolore**.



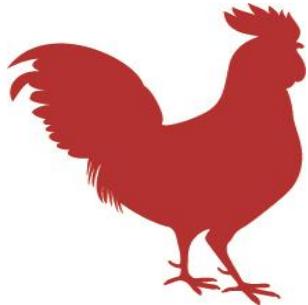
Le drapeau tricolore

Le 17 juillet 1789, Louis XVI se rend en personne à l' Hôtel de ville de Paris afin de rencontrer le maire nouvellement élu, Bailly, et le nouveau commandant de la Garde nationale, chargée de maintenir l'ordre à Paris, La Fayette. A cette occasion, ces derniers lui remettent **une cocarde tricolore signe de " l'alliance auguste et éternelle entre le monarque et son peuple "**. Au cours des jours qui suivent, **la cocarde tricolore connaît un vif succès**. **Le 10 juin 1790**, les trois couleurs, encore disposées sans ordre fixe, sont déclarées "couleurs nationales" par l'Assemblée constituante.



Le coq gaulois

Le coq est sans doute l'emblème **le plus ancien de la France** ! Il date effectivement de **l'époque gallo-romaine**. Pourtant, contrairement au sanglier, **le coq n'a jamais été utilisé comme emblème de la Gaule avant l'arrivée des Romains**, ce sont ces derniers qui ont associé le coq et la Gaule. A l'origine, **un simple jeu de mots lettrés**. En latin, c'est en effet le même terme " **gallus** " qui désigne à la fois l'habitant de la Gaule et le volatile. L'association est flatteuse : les Romains voient le coq comme un symbole prestigieux, associé à plusieurs divinités, à la vigilance et à la virilité.



La Marseillaise

Origine de son nom : Le 10 août 1792, ce chant fut repris par un bataillon de fédérés de Marseille qui fut à l'origine de l'insurrection des Tuileries et provoqua la suspension de Louis XVI.

Chant de guerre révolutionnaire et hymne à la liberté, la Marseillaise s'est imposée progressivement comme hymne national. Elle accompagne aujourd'hui la plupart des manifestations officielles.

Proscrite sous l'Empire et la Restauration, la Marseillaise fut à nouveau chantée lors des journées révolutionnaires de juillet 1830. De nouveau écartée sous le Second Empire, c'est finalement **la IIIème République qui la déclara officiellement " hymne national " en 1879**. Ce statut fut réaffirmé dans les constitutions de 1946 et 1958.



Le 14 juillet

La notion de " **fête nationale** ", fête de la nation répétée annuellement à date fixe, est **une invention moderne**. Le choix définitif du **14 juillet ne s'est d'ailleurs imposé que tardivement en 1880**, par une **décision des députés de la Troisième République**. C'est à la Révolution que naît le projet de grandes fêtes laïques célébrant la Nation. **En France, la première fête nationale** unique s'établit sous le Second Empire, en 1852. La date choisie est **le 15 août**, car elle est à la fois **le jour de la naissance de Napoléon 1er et la fête religieuse consacrée à la Vierge Marie**.



Fête nationale

Liberté, Egalité, Fraternité

Héritage du siècle des Lumières, la devise " Liberté, Egalité, Fraternité " est invoquée pour la première fois lors de la Révolution Française. Elle trouve son fondement dans l'article 1er de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : " Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits... "

Le premier document citant textuellement les trois mots dans cet ordre est dû à Robespierre (1758 - 1794) dans son Discours sur l'organisation des gardes nationales en décembre 1790 et diffusé largement dans toute la France.

**Liberté,
Egalité,
Fraternité**